

A l'attention des membres du  
Comité de quartier n° 3  
Saint Nizier – Racin – Malossane Haut et Bas

Dossier suivi par :  
Pole Direction Générale  
☎ : 04 76 50 47 18  
mél : [pole.dg@ville-voreppe.fr](mailto:pole.dg@ville-voreppe.fr)

Voreppe, le 16 février 2021

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion inter quartiers du 20 janvier 2021, vous nous avez transmis deux fiches navettes 2021/02 et 2021/03.

Nous vous prions de trouver de trouver ci-après les éléments de réponses apportés à les fiches navettes que vous nous avez transmise.

#### **Fiche navette n° 2021/002 : Antenne 5G centre aéré racin**

##### **Réponse :**

*Les opérateurs de téléphonie doivent mandater une ou plusieurs société(s) de maîtrise d'œuvre pour la recherche d'un emplacement. A l'issue des études réalisées l'opérateur de téléphonie doit faire parvenir en mairie un Dossier d'Information Mairie (DIM) puis faire une demande préalable de travaux.*

*A ce jour aucun dossier d'information Mairie n'est parvenue dans nos services.pour le secteur mentionné dans cette fiche navette.*

*Concernant l'article dans le Dauphiné Libéré en date du 24 janvier dernier mentionnant les antennes autorisées en Isère, il y a effectivement un souhait d'un opérateur mais non validé à ce jour.*

.../...

**Fiche navette n° 2021/003 : Amoncellement de bouteilles de verres à côté de l'ancienne mairie**

**Réponse :**

*Une intervention a été effectuée dans la journée pour évacuer les bouteilles de verres au niveau de l'ancienne mairie. Monsieur le maire a également demandé qu'une meilleure gestion du ramassage des verres soit faite et a demandé un autre point d'implantation.*

Dans l'attente de notre prochaine rencontre en vidéo conférence qui se déroulera le **lundi 22 mars à 18h30**, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

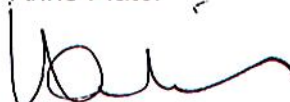
Sandrine Gérin



Conseillère municipale chargée  
de l'Éducation



Anne Platel



Adjointe chargée des quartiers, du  
cadre de vie et de l'espace public